

## Ville, prévention et sécurité

### Titulaire

Sybille SMEETS

### Mnémonique du cours

CRIM-C415

### Crédits ECTS

5 crédits

### Langue(s) d'enseignement

Français

### Période du cours

Deuxième quadrimestre

### Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Le cours est composé de trois parties.

- 1) **La gouvernance locale de la sécurité et de la prévention de la délinquance** (contexte socio-politique général depuis les années 70 ; débats, controverses et enjeux des politiques locales de sécurité) ;
- 2) **Ville, espace(s) public(s) et sécurité** (approche critique des doctrines de gestion de l'espace public et du traitement des incivilités et de la délinquance (notamment la « vitre brisée », le community (oriented) policing, l'espace défendable, la prévention situationnelle et l'approche localiste versus l'approche communautariste) ;
- 3) **Le « droit à la ville » : ville et démocratie.**

Les illustrations et exemples donnés durant le cours dépendent de l'actualité belge et/ou internationale et de l'actualité de la recherche criminologique.

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif final est la **connaissance** et la **compréhension** des principaux enjeux soulevés par les politiques, programmes, dispositifs et doctrines des politiques de la ville en lien avec la prévention de la délinquance et la sécurité publique, en particulier en Belgique.

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- > contextualiser le développement et les mutations des politiques locales de prévention de la délinquance et de la sécurité publique en Europe et en Belgique et décrire synthétiquement ces politiques et dispositifs ;
- > connaître et expliquer les principaux enseignements de la recherche (belge et étrangère) dans le domaine ;
- > distinguer à quelles(s) doctrines des programmes et des dispositifs se rattachent ou renvoient ;

- > formuler des premiers éléments d'évaluation de ces programmes et dispositifs de politique(s) criminelle(s) (points forts, points faibles et critiques).

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistral, illustré d'exemples tirés des pratiques professionnelles issues de la gouvernance locale, des recherches empiriques dans le domaine et de l'actualité belge et internationale.

## Contribution au profil d'enseignement

Les compétences au profil d'enseignement en criminologie auxquelles ce cours contribue sont **notamment** le développement d'une réflexion criminologique autonome permettant de prendre distance vis-à-vis des attentes du pouvoir politique et des milieux professionnels (en l'occurrence les programmes et dispositifs concrets de politiques de la ville en lien avec la prévention de la délinquance et la sécurité publique) et **plus spécifiquement** :

- > l'identification des attentes politiques sous-jacentes aux discours sur la délinquance et la déviance
- > la capacité à repérer et à questionner les dimensions politiques dont sont porteurs les discours politiques (au sens large) et les pratiques professionnelles (logique des argumentations, valeurs qui les sous-tendent, etc. ;
- > la capacité à évaluer l'impact de la criminologie en tant qu'instrument et source d'inspiration de politiques criminelles et de pratiques institutionnelle ou professionnelles.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Les notes de cours comprennent une bibliographie très large du domaine.

## Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Mme Sybille Smeets ; 02.650.46.42 ; sybille.smeets@ulb.be  
Contact de préférence par mail.

## Méthode(s) d'évaluation

Examen oral et Travail personnel

### Examen oral

Question visuelle et Question ouverte à réponse courte

Examen avec préparation

### Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation sur base d'un examen oral. Durée de l'examen : une demi-heure (+ la préparation)

L'examen porte sur la connaissance et la compréhension du cours

## Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note finale sera celle de l'examen oral.

Un bonus est prévu.

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 1

